

MORNAY FESTIVAL # 6

23 | 24 | 25 août 2024

BULLETIN D'ENGAGEMENT 1/2

<input type="checkbox"/>	Monoplace	<input type="checkbox"/>	Voiture de Rallye	<input type="checkbox"/>	Ancêtre (Avant 1950)
<input type="checkbox"/>	Proto	<input type="checkbox"/>	GT	<input type="checkbox"/>	Autre (sur dossier)

Retour de l'inscription avant le 31/07/2024 (Attention: Places limitées)

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE

Participant

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Tél (mobile de préférence)	
E-mail	
Numéro de Permis	

MORNAY inscription		Qte	Prix Unit €TTC	Total € TTC
PACK PILOTE	2 pass / week-end pour le Mornay Festival Samedi & Dimanche Roulages par séries Emplacement véhicule dans le paddock Accès 1 voiture à la balade touristique (dimanche matin) Concert rock, Soirée Festival & Mornay Parade		400 €	
	Option: Pilote supplémentaire		50 €	
	Roulage Vendredi pm OPTION WARM-UP		50 €	
PACK PASSION	2 pass / week-end pour le Mornay Festival Emplacement véhicule dans l'enceinte du circuit Accès 1 voiture à la balade touristique (dimanche matin) Concert rock, Soirée Festival & Mornay Parade		160 €	
PACK ONE DAY	2 pass / 1j pour le Mornay Festival Dimanche emplacement véhicule dans le parking Accès 1 voiture à la balade touristique (dimanche matin)		100 €	
Commande supplémentaire :		Qte	Prix Unit €TTC	Total € TTC
PACK SPECTATEUR 2 Jours	1 pass / 1 personne samedi & dimanche . 1 emplacement véhicule dans le parking - offre limitée. Accès bonus le vendredi à partir de 14h + concert rock 19h		50 €	
PACK SPECTATEUR samedi	1 pass / 1 personne samedi . 1 emplacement véhicule dans le parking - offre limitée. Accès bonus le vendredi à partir de 14h + concert rock 19h		35 €	
MORNAY Restauration : (dans la limite des places disponibles)		Qte	Prix Unit €TTC	Total € TTC
REPAS TRAITEUR - Samedi 24 août - Midi			30 €	
REPAS FESTIVAL - Samedi 24 août - Soir			50 €	
REPAS TRAITEUR - Dimanche 25 août - Midi			30 €	
TOTAL				

MORNAY FESTIVAL # 6

23 | 24 | 25 août 2024

BULLETIN D'ENGAGEMENT 2/2

Véhicule

Marque	
Modèle	
Type	
Année	
Immatriculation	
Palmarès / Historique	
Assurance RC (obligatoire)	
Cie Assurance	
N° de Contrat	

OBLIGATOIRE : JOINDRE OU ENVOYER PHOTO DU VEHICULE + COPIE CARTE GRISE
Par e-mail à mornayfestival@gmail.com

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides au jour de la manifestation et j'autorise l'organisation à publier toute interview filmée ou reportage photographique.

Par mon inscription, je reconnais avoir pris connaissance des consignes et du règlement. Je l'accepte sans réserve et dans son intégralité. Je certifie exactes les informations inscrites sur le bulletin d'inscription et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur et adhérer à la bonne réalisation de cette manifestation.

J'ai lu et j'accepte la décharge de responsabilité du Circuit de Mornay géré par la SAS POLE POSITION pour l'ensemble de l'équipage de ma voiture et de mes accompagnants (disponible et consultable sur notre site internet), je me conforme au règlement du Mornay Festival, dont je reconnais avoir pris connaissance, et je dégage de toute responsabilité les organisateurs.

Le total de mon engagement au Mornay Festival #6 est de _____ €

Je règle ce montant par :

- Chèque à l'ordre de Pole POSITION
- Virement : IBAN FR76 1090 7002 5018 6212 2271 238 - BIC CCBPFRPPBDX

Documents à renvoyer par e-mail à mornayfestival@gmail.com
ou par courrier à : Pole Position – Circuit de Mornay – 23220 BONNAT

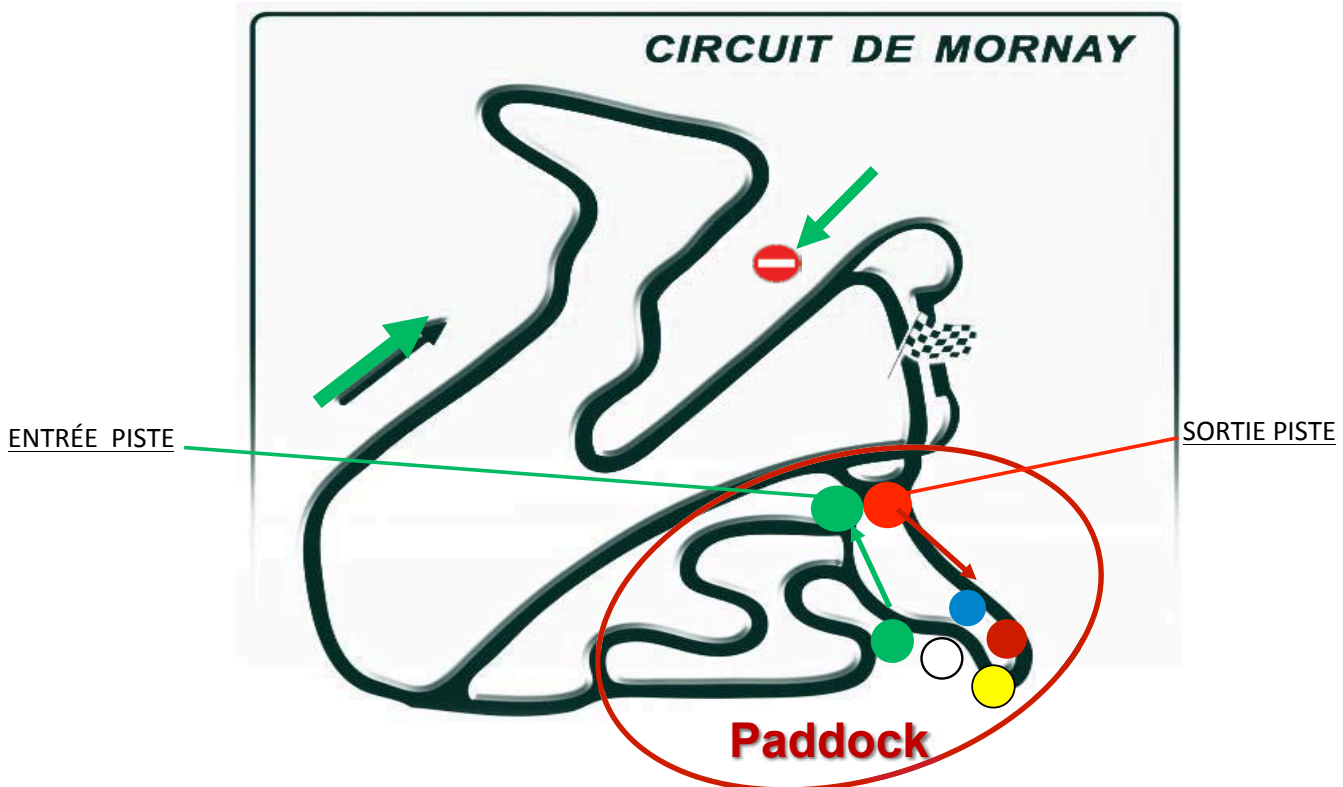
Fait à _____ Le ____ / ____ / 2024

Signature | _____

MORNAY FESTIVAL # 6

23 | 24 | 25 août 2024

BRIEFING ROULAGE



CONTRÔLE PRÉ-GRILLE: 5 minutes avant l'horaire de début de votre séance

CASQUE OBLIGATOIRE pour entrer en piste

ROULAGE PAR SÉRIE de 15 minutes par séance

RESPECTEZ LES DRAPEAUX et NOS COMMISSAIRES, MERCI !



Fin du temps imparti de la session



Signal d'interruption de la session en cours



La piste est libre de tout danger



Danger, ralentir et interdiction de doubler



Pierre Petit

L'Esprit du Mornay Festival, c'est avant tout la convivialité !

Respectez les consignes de piste

Au nom de toute l'Équipe du Mornay Festival, je vous souhaite un très bon Week-end !



POLE POSITION - Mornay - 23220 Bonnat - Tel: 05.55.62.41.78 // 06.64.36.21.47

S.A.S au capital de 80 000€ - N° de siret : 334 872 272 00037

RCS Gueret B 334 872 272 Code NAF : 8553Z N° de TVA I : FR 50 334 872 272

MORNAY FESTIVAL # 6

23 | 24 | 25 août 2024

Règlement du Mornay Festival #6 – 23, 24 & 25 Août 2024

À NOUS RETOURNER DATÉ ET SIGNÉ ACCOMPAGNÉ DU DOSSIER D'ENGAGEMENT COMPLET

Article 1 – Inscriptions :

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit faire parvenir un dossier complet après avoir :

- Pris connaissance et signé le présent règlement
- Rempli et signé le formulaire d'inscription accompagné d'une copie du permis de conduire
- Pris connaissance et signé le briefing pilote
- Joint le règlement correspondant (virement ou chèque à l'ordre de Pole Position)
- Joint une photo de la voiture ainsi que la copie de la carte grise de la carte verte d'assurance ou du passeport technique

Lors de l'inscription, les participants doivent choisir entre **trois formules** :

- One day
- Passion
- Pilote

Les inscriptions se feront par :

- Courrier : Elles devront parvenir à Pole Position – Mornay Festival exclusivement à l'adresse indiquée sur le bulletin avant le **31 Juillet 2024** accompagnées du règlement par chèque bancaire à l'ordre de POLE POSITION. Les chèques seront débités quelques jours avant la manifestation.
- Internet : Elles seront effectives dès votre paiement effectué. Une confirmation vous sera envoyée par le service inscription du Mornay Festival.



Les organisateurs se réservent le droit de refuser un participant, sans avoir à se justifier.

La participation pourra être refusée à toute voiture ne présentant pas les garanties suffisantes de sécurité.

Les véhicules non-inscrits ne pourront accéder ni au paddock, ni au rallye, ni à la piste.

Article 2 – Engagement :

- Les véhicules devront être en parfait état de marche et être en tous points conformes au code de la route et respecter la réglementation en vigueur. Ils devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur. Le casque et ceinture de sécurité, ou harnais, sont obligatoires pour accéder à la piste.
- Deux personnes au maximum sont autorisées par voiture sur le circuit. La présence d'un enfant de moins de dix ans dans le véhicule est interdite. Roulage Drift interdit.
- Cette manifestation n'est pas une compétition mais une démonstration dans l'esprit du Mornay Festival, avec des véhicules d'époques et contemporains. Les différentes démonstrations ne comportent pas d'épreuve chronométrée et ne donnent lieu à aucun classement.
- Lors de la balade touristique, le pilote se conforme à l'itinéraire fourni par l'organisation et s'engage à respecter le code de la route.
- Le bulletin d'inscription devra comprendre la photocopie des pièces suivantes: certificat d'immatriculation, carte verte d'assurance et permis de conduire de chaque conducteur.
- Tout dossier incomplet sera mis en attente et retourné.

Article 3 – Confirmation d'inscription :

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être renvoyée intégralement complétée et doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Une fois la demande d'inscription validée, chaque participant ou exposant recevra un e-mail ou courrier de confirmation. Puis les différents éléments relatifs à la commande (titres d'accès « personne », bandeaux pare-brise, tickets repas, parkings, autocollants accès piste...) seront envoyés ultérieurement...

Article 4 – Véhicules admissibles :

Manifestation ouverte à tous les possesseurs de voitures de types Collection, Sportive, Compétition et autres (choix des véhicules déterminés par le comité directeur du Mornay Festival) et leurs accompagnateurs.



Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule dont l'état ne correspondrait pas avec l'esprit de la manifestation.

Article 5 – Clôture des inscriptions :

La clôture des inscriptions est fixée au **31 Juillet 2024**. Les demandes d'inscription non reçues à cette date avec les règlements correspondants pourront être refusées. Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Article 6 – Annulation :

Les frais d'engagement ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical ou pour toute autre raison si l'annulation est signalée 30 jours avant la manifestation.

Article 7 – Installation :

Les installations pourront se faire à compter du jeudi 22 août 2024 de 14 heures à 19 heures.

Article 8 – Véhicules d'assistance / remorques :

Les véhicules d'assistance pourront accéder au parc assistance uniquement pour les véhicules de compétition, ils devront être mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les véhicules tracteurs (véhicules de tourisme, 4x4, utilitaires, camping-car, etc...) ainsi que les remorques devront impérativement être garés dans les emplacements prévus à cet effet. Ils ne pourront pas stationner dans les paddocks.

Article 9 – Accès piste :

Chaque pilote doit avoir pris connaissance et signé les briefings décrivant notamment la signification des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste pendant les séances de roulage (cf. drapeaux principaux décrits dans le briefing).



Les voitures inscrites aux roulages auront accès à la piste en fonction de leur plateau. En dehors de ces séances de roulage, un emplacement au sein d'un des paddocks leur sera attribué par l'organisateur. Les participants devront se conformer aux instructions d'accès à la piste et regagner ce même emplacement après chaque séance de roulage. Chaque voiture accédant à la piste devra obligatoirement avoir un **crochet de remorquage**.

Sur le paddock, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Ne seront admis en pré-grille que les véhicules munis d'un autocollant de pare-brise de la couleur du plateau appelé. Les mises en pré-grille se feront 10 minutes avant l'heure de départ de chaque plateau.

Nous vous rappelons les règles qui s'appliquent sur circuit en cas de dommages aux véhicules : chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Composition et respect des plateaux de roulage.

Afin de pouvoir apprécier les séances de roulage sur la piste du circuit de Mornay, différents plateaux seront composés par l'organisation de manière homogène en fonction des types de véhicules participants à la manifestation. Les critères de sélection pour tel ou tel plateau seront fonction de l'année de la voiture et de sa motorisation. Chaque participant devra respecter son plateau et ne pas chercher à accéder à la piste dans le cadre d'un autre plateau sous peine d'exclusion. Il est indispensable de respecter l'homogénéité des plateaux pour la sécurité et pour la qualité de la manifestation.

Article 10 – Pilotes et passagers :

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité. Par leur inscription, les participants s'engagent, pour l'ensemble de l'équipage de leur véhicule, à avoir lu et accepté la décharge de responsabilité du circuit de Mornay (disponible et consultable sur notre site internet), à se conformer au règlement du Mornay Festival et à dégager de toute responsabilité les organisateurs en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité. Durant les séances de roulage par plateau, un passager est autorisé.

Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers, ainsi qu'une tenue appropriée : pantalon + haut manches longues (short et t-shirt interdit). Les passagers doivent avoir 16 ans minimum et les pilotes doivent obligatoirement être détenteurs du permis de conduire.

Article 11 – Assurance et responsabilités :

Les participants attestent être assurés par une Responsabilité Civile couvrant l'utilisation de leur véhicule sur **circuit** fermé notamment dans le cadre de cette manifestation et dégagent les



organiseurs de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leurs véhicules, ainsi qu'aux dommages causés à leur véhicule ou à leur propre personne. En conséquence, **les participants seront seuls et directement responsables des dommages occasionnés et des réparations rendues nécessaires.**

Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

L'organisateur est déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dans le paddock.

Un gardiennage du site y est assuré les nuits des 23 et 24 août 2024.

Article 12 – Restauration :

- Restauration traiteur sur place sur réservation dans le bulletin d'engagement ou restauration rapide possible sur site.
- Repas tiré du sac sur le site interdit.

J'adhère au présent règlement qui garantit le bon fonctionnement de la manifestation dans le respect de la réglementation et du fair-play.

Je décharge l'organisateur SAS Pole Position de toute responsabilité concernant la réparation de tout dommage ou préjudice que je pourrais subir, de quelque nature que ce soit, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, dans le cadre de ma participation au Mornay Festival.

Je soussigné(e) _____

Né(e) le _____ à _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement et du briefing ci-dessus et m'engage à m'y conformer, scrupuleusement sans réserve et d'en informer mes accompagnants.

Fait le ____ / ____ / 2024 à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

